

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 4 novembre 2022

### URBANISME

## PLUi DU PAYS D'AIX : DES RÉUNIONS PUBLIQUES ORGANISÉES AU PLUS PRÈS DES HABITANTS POUR PRÉSENTER L'AVANT-PROJET

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), document stratégique qui traduit le projet à long terme pour le Pays d'Aix, projette son évolution à 2035, en se fondant sur trois piliers : environnement, proximité et attractivité. Dans le cadre de son élaboration, la Métropole Aix-Marseille-Provence organise des réunions publiques afin de présenter l'avant-projet aux citoyens. À cette occasion, un focus sera fait sur chacun des cinq secteurs géographiques afin de répondre au mieux aux attentes de proximité exprimées par les habitants.

**Les trente-six communes du Pays d'Aix sont concernées par le PLUi :** Aix-en-Provence, Beaucueil, Bouc Bel Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Éguilles, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Jouques, Lambesc, La Roque d'Anthéron, Le Puy-Sainte-Réparate, Le Tholonet, Meyrargues, Meyreuil, Mimet, Les-Pennes-Mirabeau, Pertuis, Peynier, Peyrolles-en-Provence, Puyloubier, Rognes, Rousset, Saint-Antonin-Sur-Bayon, Saint-Cannat, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance, Simiane-Collongue, Trets, Vauvenargues, Venelles, Ventabren, et Vitrolles.

### 5 réunions publiques vont se succéder du 9 au 30 novembre :

- **Mercredi 9 novembre, 18h00, Salle des Fêtes - Place Guigues - Coudoux**  
*Secteur Ouest : Coudoux, Éguilles, Lambesc, Rognes, Saint-Cannat, Ventabren*
- **Mardi 15 novembre, 18h00, Salle de la Galerie - Rue Frédéric Mistral - Fuveau**  
*Secteur Est : Beaucueil, Châteauneuf-le-Rouge, Fuveau, Gardanne, Gréasque, Meyreuil, Mimet, Peynier, Puyloubier, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Simiane-Collongue, Le Tholonet, Trets.*
- **Judi 17 novembre, 18h00, Espace Nelson Mandela - Place de Provence - Vitrolles**  
*Secteur Sud : Bouc Bel Air, Cabriès, Les-Pennes-Mirabeau, Vitrolles.*
- **Vendredi 25 novembre, 18h00, Conservatoire Darius Milhaud - Avenue Mozart - Aix-en-Provence**  
*Secteur Centre : Aix-en-Provence.*
- **Mercredi 30 novembre, 18h00, Salle Frédéric Mistral - Rue Aimé Bernard - Peyrolles-en-Provence**  
*Secteur Nord : Jouques, Meyrargues, Pertuis, Peyrolles-en-Provence, Le Puy-Sainte-Réparate, La Roque-d'Anthéron, Saint-Estève-Janson, Saint-Marc-Jaumegarde, Saint-Paul-Lez-Durance, Vauvenargues, Venelles.*

### Les habitants ont d'autres moyens de s'informer et de participer à l'élaboration du projet :

- Se connecter au registre numérique dématérialisé: [www.registre-numerique.fr](http://www.registre-numerique.fr).
- Consulter et écrire un avis sur support papier du dossier soumis à la concertation, à l'antenne métropolitaine du Pays d'Aix et dans chacune des trente-six mairies.
- Adresser un courrier à Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence - Concertation sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays d'Aix BP 48014 – 13567 Marseille cedex 02.
- Envoyer un courriel à : [concertation-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr](mailto:concertation-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr).